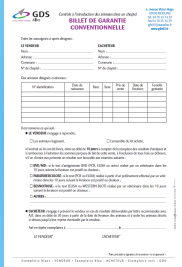


## Avril 2016

# Les Billets de Garantie Conventiennelle

Lorsque vous achetez des animaux, pensez à utiliser le billet de garantie conventionnelle! C'est un contrat entre le vendeur et l'acheteur: l'acheteur s'engage à reprendre les animaux réagissants ou l'ensemble du lot s'ils sont non négatifs à une des maladies que vous avez coché (BVD, Paratuberculose, Besnoitiose, ou toutes autres maladies de votre choix!)



Pour recevoir des billets de garantie conventionnelle, contactez nous au 04.70.35.14.30 ou chez votre vétérinaire

## Assemblée Générale

A noter : l'assemblée générale du GDS de l'Allier aura lieu :

**Le Mardi 12 Avril 2016**

**à 17h00 à la Salle des fêtes de Neuvy (03)**

Intervention du Dr Gisbert de CEVA sur l'antibiorésistance  
et de GDS France sur le futur arrêté ministériel sur l'IBR

Nous vous attendons nombreux !

Un repas suivra l'assemblée pour les personnes inscrites préalablement !

## Parasitisme

La mise à l'herbe approche à grands pas... Et suite à cet hiver très clément, nous vous alertons sur le risque parasitaire!

Le peu de froid que nous avons eu cet hiver n'aura pas suffi à tuer, ou au moins assainir un minimum vos parcelles. De plus, les animaux ont été rentrés tard, les strongles déjà sous forme enkystés n'ont pas été éliminés à la suite des traitements hivernaux! Soyez vigilant ! Surveillez bien vos animaux, faites les lever quand vous allez les voir : s'ils toussent pensez à la strongylose pulmonaire!

Si des signes cliniques attirent votre attention : poils piqués, animaux pas très frais : gardez en tête le risque parasitaire et parlez en avec vos vétérinaires !

